

Discours du Président du Sénat, M. Gérard Larcher,
à l'occasion de l'ouverture de la
XXe session de l'Association des Sénats d'Europe,
le 14 juin 2019, à Paris

Mesdames et Messieurs les Présidents de Sénats et secondes chambres,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Commissions et de de groupes d'amitié
interparlementaires,
Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue dans l'hémicycle du Sénat de la République française.

Ici même, dans cet hémicycle, alors que Paris était depuis peu libérée, le Général de Gaulle prenait la parole le 9 novembre 1944, pour inaugurer les travaux de ce qui était alors l'Assemblée consultative provisoire. Et il rendait hommage aux combattants, à la Résistance, à ceux qui venus de toute part, avaient affronté le nazisme et continuaient de se battre. Je n'oublie pas, en ce moment, l'aide de l'Afrique : c'est en Afrique qu'a continué à battre le pouls de la France libre.

Assurément, le moment que nous vivons est singulier.

D'abord, parce que nous allons entamer la XXe session annuelle de l'Association des Sénats d'Europe. Vingt sessions déjà, depuis celle fondatrice ici-même, en 2000, à l'initiative de l'un de mes prédécesseurs, Christian Poncelet, pour lequel j'ai une pensée affectueuse en cet instant.

Notre association est elle-même singulière parce que, dans un esprit visionnaire, elle a choisi une approche continentale qui excède les frontières de l'Union européenne. Je remercie les délégations de la Suisse, de la Bosnie et Herzégovine et de la Fédération de Russie de leur participation.

L'Union européenne est une composante majeure de l'Europe, mais elle n'est pas à elle seule toute l'Europe.

Singulière, notre session l'est par la présence de sénats africains, que nous avons pris collectivement l'initiative d'inviter. Il s'agit d'une première. Permettez-moi de nommer et de saluer une à une les délégations qui sont parmi nous dans l'hémicycle : le Conseil de la Nation algérienne, le Sénat du Cameroun, le Sénat de Côte d'Ivoire, le Sénat du Gabon, le Sénat du Kenya, la Chambre des Conseillers du Maroc, le Sénat de la République du Congo.

D'autres sénats africains n'ont pu se joindre à nous, notamment du fait de leurs agendas électoraux. Je pense à la Namibie, au Nigéria, qui vient d'élire son nouveau Président du Sénat, à la République démocratique du Congo. Je tiens à les saluer tous depuis cette tribune. Nous leur adresserons les conclusions de nos travaux.

Pourquoi une telle rencontre entre les Sénats d'Europe et les Sénats africains ? Parce qu'il n'y a pas d'équivalent. Si nos deux continents ou leurs sous-régions disposent chacun de structures interparlementaires, si l'Union interparlementaire, l'UIP, rassemble l'ensemble des parlements du monde, l'Afrique et l'Europe ne se parlaient jusqu'à présent, entre Parlements, qu'à titre bilatéral.

Désormais, tel ne sera plus le cas.

Et c'est heureux ! Car aujourd'hui, les incompréhensions, les préjugés, de part et d'autre, sont autant d'écrans qui s'interposent et fragilisent la confiance. En Europe, l'Afrique, pourtant si diverse, est trop souvent perçue comme une agrégation de crises, qui constituent autant de périls. En Afrique, l'Europe est parfois considérée comme une forteresse repliée sur elle-même.

Si nous n'y prenons garde, l'Europe dans son ensemble risque de prendre ses distances avec l'Afrique, et l'Afrique avec l'Europe.

Et pourtant, nous avons partie liée. Nos destins sont de plus en plus communs.

Par-delà nos histoires, avec ses ombres et ses lumières, La géographie nous impose ses règles : nous sommes voisins. La gestion de bien des menaces, qui nous affectent tous, exigent une réponse coordonnée, qu'il s'agisse notamment des grandes pandémies, des dérèglements climatiques, des réseaux de passeurs, qui font mourir tant d'Africains, de la lutte contre le terrorisme.

A défis communs, réponses communes.

Mais notre relation ne peut se limiter à la gestion des périls !

Elle doit donner à espérer. Elle doit être à venir.

Dans la concurrence mondiale, nos intérêts sont plus convergents que certains ne l'imaginent. Après des années d'attente et une certaine dose de naïveté, l'Union européenne vient de se doter d'instruments visant à protéger ses secteurs stratégiques de certains investissements étrangers, notamment en provenance de la Chine. Nombre de pays africains font, de leur côté, l'expérience d'une dette élevée à l'égard de ce pays, à la renégociation difficile. Ce sujet, je l'ai abordé sans fard avec le Président de la République populaire de Chine, lors de sa visite en France, en mars dernier.

Nous n'avons, sans doute, pas suffisamment développé une analyse en commun, dans nos pays, des incidences des investissements en provenance de certaines grandes puissances, ou sur les lois à portée extraterritoriale.

Mais nous avons plus à construire encore, sur l'innovation, sur la ville durable, l'un des thèmes choisis pour un sommet Afriques au pluriel - France d'un nouveau genre, à Bordeaux en 2020, sur l'éducation et la jeunesse, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, sur l'implication des diasporas africaines en faveur du développement, sur la gouvernance locale, qui intéresse tant les secondes chambres : c'est leur ADN.

Afin de faire face à tous ces chantiers et à cet agenda positif, la réciprocité des engagements est la clef.

Nous tous, Européens, regardons, comme nous le faisons, vers le Proche-Orient, vers l'Est, peut-être de façon plus ouverte ; mais n'oublions jamais que l'Afrique est notre voisine, et essayons à la fois d'accroître et de mutualiser davantage nos efforts en sa faveur ! Amis africains, allons de l'avant ensemble, en faisant en sorte que chacun prenne en main son destin !

Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs,

Ces enjeux ne concernent pas seulement les gouvernements. Les secondes chambres parlementaires ont un rôle éminent à jouer pour impulser un dialogue équilibré, respectueux, responsable, et apporter leur touche si particulière.

Parfois critiquées, les secondes chambres sont si peu remplaçables que, lorsqu'on les a supprimées, on les rétablit souvent ! On assiste, dans bien des pays, à un renouveau des secondes chambres, après une période de reflux, parce qu'elles correspondent aux besoins et aux aspirations des États.

Ces aspirations sont contenues dans les 3 piliers du bicamérisme : l'approfondissement du parlementarisme, la garantie de stabilité et de continuité des institutions, dans les situations les plus difficiles, la représentation de l'ensemble des territoires et des populations, dans leur diversité.

Les secondes chambres sont l'un des maillons indispensables du développement inclusif. Elles contribuent à lisser les conflits. Elles sont facteur de sérénité.

Par conséquent, Mesdames et Messieurs, en ce jour, par notre réunion de l'Association des Sénats d'Europe et de Sénats africains, nous faisons collectivement œuvre novatrice.

Souhaitons d'ores et déjà que d'autres rencontres suivront, avec une représentation plus large encore des Sénats d'Afrique.

Je conclurai sur un seul mot, sous forme d'appel :

Que les Sénats deviennent des lieux de dialogue entre l'Europe et l'Afrique !

Sénats de l'Afrique et de l'Europe, rassemblons-nous !